

Projet Longwood-Lakeshore

Avis de lancement d'une évaluation environnementale de portée générale et d'une journée portes ouvertes n° 2

Mars 2024

Hydro One s'engage à dynamiser la vie dans le sud-ouest de l'Ontario, en soutenant la croissance économique et en améliorant la fiabilité pour les foyers et les entreprises. Dans le cadre de ces efforts, Hydro One a entamé une évaluation environnementale de portée générale pour le projet Longwood-Lakeshore, qui prévoit la construction de deux nouvelles lignes de transport à circuit unique de 500 kilovolts (kV) entre le poste de transformation de Longwood, situé dans la municipalité de Strathroy-Caradoc, et le poste de transformation de Lakeshore, situé dans la municipalité de Lakeshore.

La demande d'énergie dans la région devant quadrupler d'ici à 2035, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) a reconnu la nécessité de mettre en service la première ligne de transport d'ici à 2030. Face à une croissance aussi importante, le gouvernement de l'Ontario a conseillé à Hydro One de mener des travaux de développement préliminaires sur la deuxième ligne de transport, le temps que la SIERE évalue plus en détail les futurs besoins en énergie de la région dans le cadre de sa planification à long terme. Cela permettra une planification plus efficace, ainsi qu'une consultation plus efficace et plus transparente des communautés autochtones, des résidents, des municipalités et des parties prenantes.

Tracés de substitution

Sur la base des contraintes techniques, socio-économiques et environnementales dans la zone d'étude de sélection du tracé, ainsi que des connaissances et des suggestions locales reçues dans le cadre de l'engagement, Hydro One a identifié trois tracés de substitution viables, chacun avec des variantes, pour les nouvelles lignes de transport d'électricité.

Veillez consulter la carte ci-jointe pour avoir une vue d'ensemble de ces tracés de substitution et de la zone d'étude associée ou visitez notre carte interactive en ligne pour une vue plus détaillée et pour nous faire part de vos commentaires. Hydro One continuera d'étudier et de recueillir des commentaires sur ces tracés de substitution au cours de l'année prochaine afin de déterminer le tracé privilégié pour le projet, qui devrait être réalisé au début de l'année 2025.

Processus de planification

Il est important pour Hydro One de minimiser les effets de ses projets et de ses activités sur l'environnement. Au départ, le projet était une évaluation environnementale exhaustive, mais en raison de récentes modifications réglementaires, la planification suivra désormais l'« Évaluation environnementale de portée générale relative aux installations de transmission (2024) » établie conformément à la *Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario*. Pour plus de détails, veuillez consulter le site HydroOne.com/ClassEA.

Après l'achèvement de l'évaluation environnementale de portée générale, le projet devra également être approuvé par la Commission de l'énergie de l'Ontario en vertu de l'article 92 (autorisation de construire) de la *loi sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*.

Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

Tous les renseignements personnels inclus dans une soumission – telles que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété – sont recueillis, conservés et divulgués par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs à des fins de transparence et de consultation. Les renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* ou sont recueillis et conservés dans le but de constituer un dossier public accessible au grand public, tel que décrit à l'article 37 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les renseignements personnels que vous soumettez feront partie du dossier public mis à la disposition du grand public, sauf si vous demandez qu'ils restent confidentiels. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, au 416-314-4075 ou Foi.mecp@ontario.ca.



Rejoignez-nous! Journée portes ouvertes n° 2

Mardi 26 mars

De 16 h à 20 h

St. Andrew's United Church

85 rue William sud
Chatham

Mercredi 27 mars

De 16 h à 20 h

Centre communautaire de Comber

6211 rue McAllaster
Comber

Mercredi 3 avril

De 16 h à 20 h

Centre communautaire de Brunner

32 rue Wallace
Thamesville

Jeudi 4 avril

De 16 h à 20 h

Glencoe Agricultural Hall

268 rue Currie
Glencoe

24 avril

de 19 h à 20 h

Portes ouvertes virtuelles

Veuillez consulter notre site web pour vous inscrire :

**HydroOne.com/
Longwood-to-Lakeshore**



Nous sommes là pour vous aider

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations ou si vous avez des questions, veuillez contacter Relations communautaires au numéro suivant :



1.877.345.6799

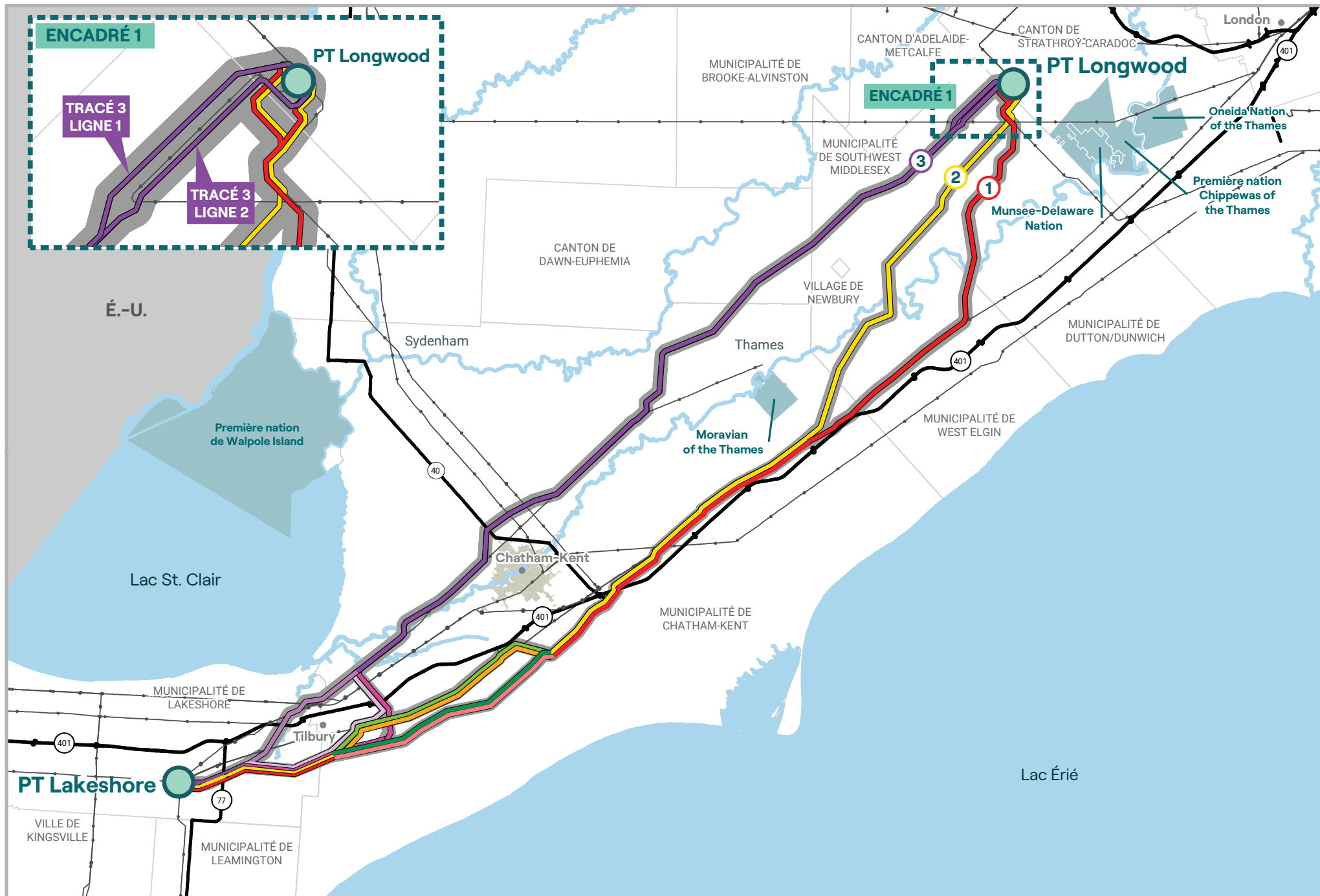


**Community.Relations
@HydroOne.com**

Projet Longwood-Lakeshore

Légende de la carte

- Poste de transformation (PT)
- Tracé 1 (alignement principal A/B)
 - Tracé 1A
 - Tracé 1B
- Tracé 2 (alignement principal A/B)
 - Tracé 2A
 - Tracé 2B
- Tracé 3 (alignement principal A/B/C)
 - Tracé 3A
 - Tracé 3B
 - Tracé 3C
- Tous les tracés (1A/1B/2A/2B/3A/3B/3C)
- Zone d'étude locale (zone tampon de 500 m de part et d'autre des tracés de substitution)
- Ligne de transport existante
- Autoroute
- Limite municipale
- Plan d'eau
- Première nation
- Zone bâtie



Remarque : à l'exception de la section du tracé 3 illustrée dans l'encadré 1, chaque ligne représente deux lignes de transport d'électricité dont les tracés sont parallèles. Chaque ligne dispose d'un droit de passage supposé de 60 mètres, dans l'attente d'une étude technique détaillée.



Remarque : Veuillez consulter notre carte interactive en ligne pour une vue plus détaillée et pour nous faire part de vos commentaires : HydroOne.com/Longwood-to-Lakeshore.